



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LCPI LOCATION – Constitution de société

Référence : L028715

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 20 décembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 13/12/2024, il a été constitué une SASU dénommée : LCPI LOCATION
Sigle : LCPI LOCATION Siège social : 8 rue du Moulin aux Couleurs, 29000 QUIMPER
Capital : 100€ Objet : L'acquisition, la détention, la gestion, la location, et l'exploitation de biens immobiliers, qu'ils soient bâtis ou non bâtis, meublés ou non meublés. La location de biens immobiliers en courte durée, moyenne ou longue durée, y compris via des plateformes numériques de mise en relation. Président : Mme Céline MEZOU, 17 rue Léo Lagrange, 29000 QUIMPER. Admissions aux assemblées et droits de vote : ?En raison de la présence d'un seul associé, les décisions de la société sont prises par l'associé unique, sans convocation d'assemblée générale. Toutes les décisions sont prises par décision unilatérale de l'associé unique, qui exerce ses pouvoirs de manière exclusive.?Ces décisions sont consignées dans un registre spécial, coté et paraphé, conformément aux obligations légales. ?L'associé unique détient la totalité des actions de la société. Par conséquent, toutes les décisions prises au sein de la société sont effectuées par lui, sans qu'il soit nécessaire d'organiser une réunion physique. Chaque action détenue par l'associé unique confère une voix, et ce dernier exerce l'ensemble des droits de vote associés à ces actions. Clauses d'agréments : Toute transmission d'actions, même entre associés, est soumise à l'agrément préalable de l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, cet agrément est donné par décision collective des associés, prise à la majorité des actions composant le capital social. La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de QUIMPER

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
